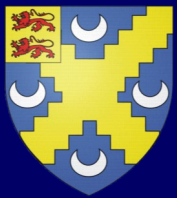


Commune Info



Chanteix

Janvier 2021



03

ÉDITO

04

LA NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE

06

COVID-19

07

FINANCES
ET BUDGET

08

TRAVAUX

10

ACHATS

11

FIBRE ET
ADRESSAGE

13

VIE
MUNICIPALE
INFOS
PRATIQUES

15

CÉRÉMONIES

17

FÊTES ET
ANIMATIONS

18

VIE
SCOLAIRE

19

EXPRESSION DES
ASSOCIATIONS

24

ÉTAT CIVIL

25

BIEN VIVRE
ENSEMBLE

26

SOUTIEN AUX
ACTEURS ÉCO-
NOMIQUES

Rédaction/conception* :

Carla AFONSO DA CRUZ, Christophe BOURDET, Céline DUMAS, Chrystèle GAMBARINI, Marcel GUINDRE, Evelyne LAVENU, Jean MOUZAT, Françoise SERRE, Catherine VIDAL et les associations

Remerciements aux associations

Crédit photos* : Carla AFONSO DA CRUZ, Céline DUMAS, Catherine VIDAL, les associations

*par ordre alphabétique



Jean MOUZAT,
Maire de Chanteix

C'est avec une profonde émotion que je viens, avec l'ensemble du Conseil Municipal, vous présenter nos vœux les plus sincères pour l'année nouvelle.

Cette année, ces vœux sont empreints d'une grande tristesse à bien des égards.

Notre commune a été profondément touchée par la disparition successive de nombre des siens. Parmi ces chers disparus, enlevés trop précocement à leur famille, des personnes directement impliquées depuis longtemps dans la vie de notre commune.

A toutes ces familles si cruellement touchées et qui porteront encore longtemps le poids du deuil, je veux dire ici toute ma sympathie, mon amitié et ma solidarité.

Le monde est ébranlé par une pandémie que la société nouvelle pensait improbable à notre époque. La dure réalité nous a rattrapés et même les puissants de la planète, ont dû revenir à une modestie oubliée.

Notre pays, où la très grande majorité des forces vives sont rassemblées, lutte à limiter la progression du virus qui a déjà fait trop de victimes.

Qu'il me soit permis au nom de vous tous, de remercier à nouveau tous ces personnels soignants, ou ceux mobilisés à d'autres tâches indispensables, pour leur engagement et leur persévérance.

Dans son organisation, notre commune a dû s'adapter, l'essentiel étant de préserver la santé de chacun, tout en assurant un fonctionnement minimum indispensable.

Des efforts particuliers ont été faits pour la bonne marche de l'école et de la cantine. Je crois pouvoir affirmer que, grâce à l'implication des enseignants, des employés et des élus, les choses se sont plutôt bien passées.

Depuis le confinement, « la Maison Jacquet » est le seul endroit où subsiste une lueur de vie dans le bourg.

Je salue l'immense majorité des chanteixois qui a joué le jeu de faire que la flamme allumée depuis cinq années ne s'éteigne pas.

En mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Cette équipe, profondément remaniée, s'est mise en place durant l'été et s'est aussitôt attelée à la tâche.

La majorité des investissements prévus, (stade, parking, ALSH, etc.) sont en cours d'achèvement.

Chacun comprendra que les circonstances ne nous ont pas permis de porter les lourds dossiers dont je vous avais parlés pendant la campagne.

La belle dynamique de nos nombreuses associations a été stoppée net.

Je comprends la frustration de leurs responsables qui ont dû s'adapter à cette nouvelle donne ; pour eux aussi, un seul objectif, préserver l'outil afin qu'il retrouve sa superbe le moment venu.

Là aussi, la solidarité des collectivités et des différents partenaires aura permis de passer ce cap plus qu'improbable.

Il a été beaucoup demandé à nos employés ; ils ont souvent dû s'adapter dans ces circonstances particulières, aménager le temps, ou faire du télétravail.

Le service public a été rendu à nos concitoyens, c'est un des principes d'égalité de notre république, merci à eux.

Mes chers amis, le moment est certes difficile, mais il ne faut pas céder au renoncement.

La France, notre pays est l'héritier d'une longue histoire dont nous devons être fiers.

Notre pays, avec sa langue, son génie ; sa culture et son savoir-faire, a surmonté bien des épreuves et des profondes déchirures.

La force de la solidarité dont le peuple français a le secret nous permettra demain d'accéder à nouveau à l'excellence culturelle, économique et sociale.

Puisse 2021 être l'année d'un nouveau départ.

Bonne année

Jean MOUZAT

La nouvelle équipe municipale



Françoise SERRE
1ère Adjointe



Christophe BOURDET
2ème Adjoint



Marcel GUINDRE
3ème Adjoint



Catherine VIDAL
4ème Adjointe

LES ADJOINTS



Éric LIVET



Jean MOUZAT
Maire



J.-François POUMIER



Isabelle BAUDRY



Evelyne LAVENU

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Thierry LANNES



J.-Pierre VERGNE



Valérie BOUCHARÉL



Julien BARATAUD



J.-Marc SIMONEAU



Carla AFONSO DA CRUZ

Commissions et Délégués communaux

Affaires scolaires, sociales et centre de loisirs

Valérie BOUCHAREL, Vice-Présidente
Carla AFONSO DA CRUZ
Jean-François POUMIER
Françoise SERRE

Finances

Françoise SERRE, Vice-Présidente
Isabelle BAUDRY
Eric LIVET
Jean-François POUMIER
Catherine VIDAL

Affaires sportives, culturelles, associatives et touristiques

Catherine VIDAL, Vice-Présidente
Carla AFONSO DA CRUZ
Julien BARATAUD
Isabelle BAUDRY
Thierry LANNES

Fleurissement et embellissement de la commune

Thierry LANNES, Vice-Président
Isabelle BAUDRY
Valérie BOUCHAREL
Françoise SERRE
Catherine VIDAL

Agriculture, aménagement rural du territoire et sauvegarde du patrimoine

Julien BARATAUD, Vice-Président
Valérie BOUCHAREL
Christophe BOURDET
Eric LIVET
Jean-Pierre VERGNE
Catherine VIDAL

Information et communication

Carla AFONSO DA CRUZ, Vice-Présidente
Evelyne LAVENU
Françoise SERRE
Catherine VIDAL

Fêtes et cérémonies

Isabelle BAUDRY, Vice-Présidente
Carla AFONSO DA CRUZ
Christophe BOURDET
Jean-Marc SIMONEAU
Jean-Pierre VERGNE

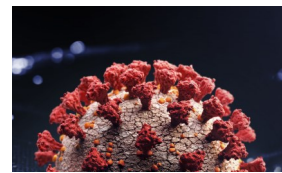
Voirie et travaux

Marcel GUINDRE, Vice-Président
Christophe BOURDET
Thierry LANNES
Eric LIVET
Jean-Marc SIMONEAU

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

COMITÉ SYNDICAL SIAP DU MAUMONT	Jean-Pierre VERGNE Julien BARATAUD	Jean-François POUMIER Jean-Marc SIMONEAU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRIFICATION DU CANTON DE SEILHAC	Jean-Marc SIMONEAU Jean-François POUMIER	Marcel GUINDRE Jean-Pierre VERGNE
INSTANCE DE COORDINATION ET DE L'AUTONOMIE DE SEILHAC	Valérie BOUCHAREL	Evelyne LAVENU
COMITÉ DE JUMELAGE DE SEILHAC	Isabelle BAUDRY	Carla AFONSO DA CRUZ
ASSOCIATION DES COMMUNES JUMELÉES DE NOUVELLE AQUITAINE	Isabelle BAUDRY	Carla AFONSO DA CRUZ
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	Françoise SERRE	Evelyne LAVENU
CORRESPONDANT DÉFENSE	Thierry LANNES	Jean-Marc SIMONEAU
MISSION LOCALE	Jean-François POUMIER	Valérie BOUCHAREL
CORRÈZE HABITAT	Eric LIVET	Catherine VIDAL



L'année 2020 a été marquée par la COVID-19. Il a fallu procéder à de nombreux achats pour protéger les personnes et mettre à disposition tout le nécessaire pour appliquer les mesures mises en place. Ces dépenses non prévues représentent un montant non négligeable et concernent l'achat de masques chirurgicaux, masques FFP2, gants, gel hydroalcoolique, flacons, produits désinfectants, écrans de protection en plexiglass, visières, pour un coût de 1465,23 €.

Actions mises en place :

- Livraison d'une centaine de **masques en tissus fabriqués à titre gracieux par Madame THOMAS** aux personnes les plus vulnérables
- **Deux distributions de masques** fournis par Tulle Agglo (le 12/05/20 et le 14/06/20) assurées par les agents communaux et par les élus pour la seconde,
- Afin d'assurer une sécurité maximum, les **repas des enfants ont été préparés par notre traiteur « La Maison Jacquet »** au retour du premier confinement
- **Mise à disposition de la Boîte en Zinc pour la cantine de l'école et le centre de loisirs**



CAMPAGNE DE VACCINATION ET MISE EN PLACE DES CENTRES DE VACCINATION - au 14/01/2021



Le déploiement de la campagne de vaccination grand public se met en place en Corrèze à compter du **18 janvier 2021** et concernera dans un premier temps **les personnes âgées de plus de 75 ans**. Elle est le fruit d'un travail de concertation et partenarial entre les services de l'État, les élus locaux et les professionnels de santé.

Population ciblée : l'ensemble des personnes de plus de 75 ans

Précision : les professionnels de santé sont vaccinés via un circuit différent.

Comment prendre rendez-vous ? : 2 solutions disponibles dès vendredi 15 janvier

- vous vous connectez au site **Doctolib.fr**
- vous appelez le numéro départemental : **0 800 19 00 19** pour les rendez-vous dans les salles communales ou le **numéro des centres hospitaliers** pour un rendez-vous dans ces établissements.

Il est rappelé que la vaccination nécessite deux injections à 28 jours d'intervalle, il faut donc prendre deux rendez-vous à 4 semaines d'écart.

La campagne de vaccination durera plusieurs semaines afin que toutes les personnes souhaitant se faire vacciner puissent obtenir un rendez-vous ou, dès que cela sera possible, se fassent vacciner auprès de leur médecin traitant.

Les centres de vaccination à Tulle :

- Salle de l'Auzelou - Avenue du Lieutenant Colonel Faro
- Centre hospitalier Tulle

D'autres centres de vaccinations seront ouverts prochainement.

Ces centres de vaccination sont ouverts aux seules personnes domiciliées en Corrèze qui peuvent se rendre dans le centre de vaccination de leur choix.

La prescription médicale :

- elle peut vous être délivrée par votre médecin traitant avant de vous rendre au centre de vaccination (cette option est à privilégier)
- à défaut elle vous est délivrée sur place par le médecin du centre de vaccination après consultation.

Les documents nécessaires pour vous faire vacciner :

- votre carte vitale
- une pièce d'identité
- votre prescription médicale si vous en avez une

Toutes les informations sur le site Santé.fr

Dépistage Covid-19



Des opérations de dépistage gratuit (pris en charge à 100% par l'Assurance maladie) sont organisées dans chaque département de la région Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, le Pôle Santé de Saint-Mexant réalise des dépistages COVID-19.

DÉPISTAGE COVID 19

2 types de tests pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie

	TEST PCR	TEST ANTIGÉNIQUE
SE MUNIR	Carte vitale	Carte vitale + formulaire de pré-enregistrement dûment rempli
ANALYSE	Au laboratoire d'analyse médicale Entre 24 et 30 heures en général	Sur place
RÉSULTAT	En fonction de la charge de travail du labo	Entre 15 et 30 minutes
FIABILITÉ	90 à 95 %	Supérieure ou égale à 80 % - Fiabilité pour les personnes symptomatiques - Peu fiable pour les personnes asymptomatiques

Des formulaires de pré-enregistrement pour la réalisation du test antigénique sont disponibles à la pharmacie et au pôle santé de Saint Mexant ou téléchargeables sur internet. *Inutiles pour le test PCR.*

PERMANENCE Pôle Santé de Saint Mexant

Lundi	de 11h00 à 12h00	Cabinet Infirmier DURET Tests PCR + Antigénique
Mardi	de 11h00 à 12h00	Pharmacie de Saint Mexant Test Antigénique
Mercredi	de 11h00 à 12h00	Pharmacie de Saint Mexant Test Antigénique
Judi	de 11h00 à 12h00	Cabinet Infirmier DURET Tests PCR + Antigénique
Vendredi	de 11h00 à 12h00	Cabinet Infirmier DURET Tests PCR + Antigénique

Sauf samedi, dimanche et jours fériés



Finances et budget

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020

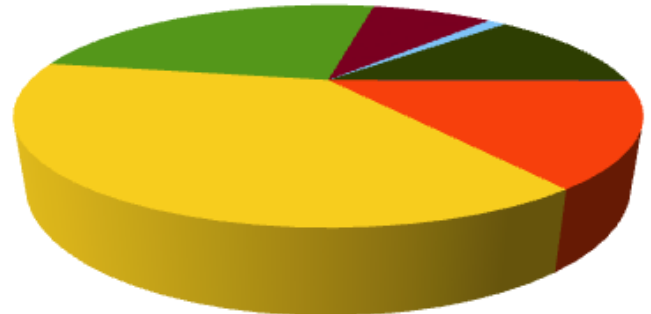
FONCTIONNEMENT – DEPENSES



- Chap 011 Charges à caractère général : 117 210,00 € soit 25,31%
- Chap 012 Charges de personnel : 174 205,00 € soit 37,62%
- Chap 014 Atténuations de produits : 6 114,72 €
- Chap 65 Autres charges de gestion courante : 66 482,40 € soit 14,36%
- Chap 66 Charges financières : 10 781,00 € soit 2,32%
- Chap 67 Charges exceptionnelles 500,00 €
- Chap 022 Dépenses imprévues 2 360,00 €
- Opérations d'ordre
- Dotations amortissement immos incorp. Et corporelles 1 374,00 €
- Virement à la section d'investissement 84 020,23 €

**Total des dépenses de fonctionnement :
463 047,35 €**

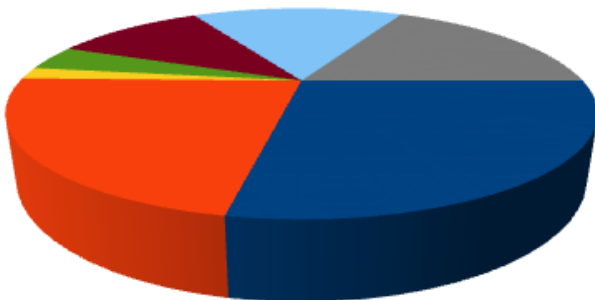
FONCTIONNEMENT – RECETTES



- Chap 013 Atténuation de charges : 500,00 €
- Chap 70 Produits des services : 68 986,56 € soit 14,89%
- Chap 73 Impôts et taxes : 174 759,00 € soit 37,74%
- Chap 74 Dotations et participations : 118 063,00 € soit 25,49%
- Chap 75 Autres produits de gestion courante : 39 100,00 €
- Chap 77 Produits exceptionnels : 5 850,00 €
- Résultat reporté ou anticipé : 55 788,79 €

**Total des recettes de fonctionnement :
463 047,35 €**

INVESTISSEMENT – DEPENSES



- RESTE A REALISER 2019 : 107 686,67 €
- SOLDE EXCEDENT REPORTE : 85 969,29 €
- 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES : 7 000,00 €
- Chap 20 immobilisations incorporelles hors opération : 15 000,00 €
- Chap 23 immobilisations en cours : 41 500,00 €
- Chap 21 immobilisations corporelles : 60 000,00 €
- Chap 16 Remboursement d'emprunt : 67 189,56 €

**Total des dépenses d'investissement :
384 345,52 €**

INVESTISSEMENT – RECETTES



- RESTE A REALISER 2019 : 134 922,00 €
- Chap 10 : 89 433,96 €
- Chap 13 Subventions d'investissement : 32 111,63 €
- Chap 16 Emprunts et dettes : 42 483,70 €
- Virement de la section de fonctionnement : 84 020,23 €
- 040 Opération d'ordre entre section : 1 374,00 €

**Total des recettes d'investissement :
384 345,52 €**

BUDGET PRIMITIF CAISSE DES ECOLES 2020

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	25 232,64 €
RECETTES	25 232,64 €

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

Stade des Maurians : aménagement et mises aux normes du stade des Maurians réalisé par l'EATP

(Ecole d'Application aux métiers des Travaux Publics)

Notre commune et l'ACJC peuvent légitimement s'enorgueillir d'avoir des équipements haut de gamme au stade des Maurians.

Vous le savez, notre club d'athlétisme, fort de sa centaine de licenciés, porte nos couleurs partout à travers le pays et les athlètes sont souvent sur les podiums.

La structure ne permettait plus d'accueillir des compétitions régionales, nous avons le devoir d'investir dans l'intérêt de tous.

Les travaux à réaliser relèvent d'une très haute technicité et d'une très grande précision.

Il a donc été demandé à l'EATP d'Egletons la possibilité de faire de cet aménagement un chantier école.

Monsieur Delord, Directeur et Monsieur Neuville, Enseignant, ont étudié et accepté ce joli challenge.

Un peu plus de 70 élèves, à tour de rôle, sont venus exercer leur art pour dessiner, creuser, niveler, surfacer et perfectionner les structures.

Le rendu des travaux dépasse de loin toutes les espérances que nous aurions pu formuler. Chacun s'accorde à dire que c'est du travail d'art.

Il nous restera, avec l'arrivée des beaux jours, à réengazonner les abords pour avoir une finition parfaite de l'ouvrage.

Merci à l'EATP, son directeur, ses enseignants, et l'ensemble des élèves qui ont œuvré.



Aire du lancer du poids



Piste d'élan du saut à la perche



Piste du lancer de javelot



Piste du lancer de javelot



Piste du saut en longueur



Aire de lancer du disque



Aménagement et mises aux normes du stade des Maurians réalisé par l'EATP coût 18 307,08€.

Dans cette dépense, seuls sont pris en charge les matériaux mis en œuvre (cailloux, ferraille, béton) et les consommables et transport des engins.

Il est à préciser que les élèves intervenant ont pris leurs repas à la cantine de l'école.

Tous les autres frais sont à la charge exclusive de l'EATP ce qui procure à la commune une économie significative.



AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

Rénovation Centre de loisirs et salle de classe

Coût : 135310,48 €

Reste à payer un solde de 4440 € au Bureau de maîtrise d'œuvre dès réception définitive des travaux.

Subventions reçues : 83702 € dont 74000 € de la Caisse d'Allocation Familiales et 9702 € du Conseil Départemental

Rénovation de la cour de l'école et chemin ruraux

Coût : 1144,80 € TTC

Rénovation de l'appartement au-dessus de l'école

Dépenses 2020 : 2983,35 €

Travaux en partie réalisés en régie

Mise en place de deux lampadaires derrière la Boîte en Zinc

Coût selon devis : 9600€ TTC

Participation commune estimée 50% du HT : 4000 €

Le reste pris en charge par la FDEE 19

Réparation du mécanisme du tintement des cloches de l'église

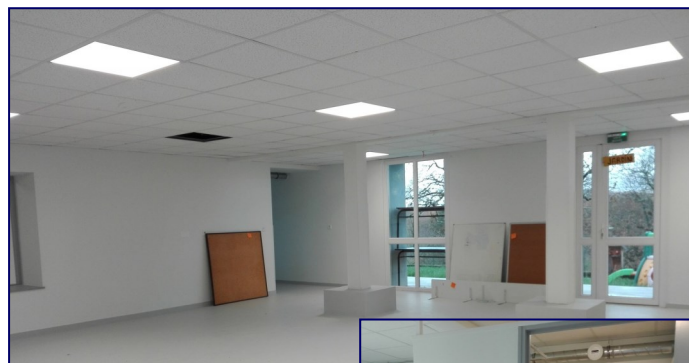
Coût : 4534,80 € TTC

Subvention du Conseil Départemental de 945 €

Réfection du Chemin du Bouchailoux

Coût : 16789,80 €

Subvention du Conseil Départemental de 5597 €



Travaux



TRAVAUX EN COURS

Création d'un accès PMR (*Personne à Mobilité Réduite*) et d'un parking pour le centre de loisirs et la cantine

Rénovation d'un logement du bâtiment "ancienne Poste"

Rénovation assainissement bâtiment École

Réflexion en cours sur la **réhabilitation énergétique** de nos bâtiments communaux, suite au plan de relance du Gouvernement



PROJETS 2021

Plateforme de tri avec containers semi-enterrés derrière la Boîte en Zinc (avec Tulle Agglo)

Rénovation de la Boîte en Zinc

Rénovation toiture du clocher de l'église

Réhabilitation de la Maison Pournier

Mises aux normes de la cantine

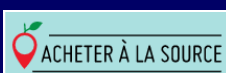
Eclairage de la Rue Chambrette



Achats



Acheter local !



Le Conseil Municipal a décidé d'acheter à proximité lorsque cela est possible.

Ainsi, les repas de nos écoliers sont préparés en partie avec des productions locales :

- **Ferme Malagnoux** à Saint-Pardoux l'Ortigier
- **GAEC des près verts** à Saint-Mexant
- **La laiterie de Lilly** à Ussac



Cette liste continuera à être enrichie.

Achats réalisés en 2020 :

- **Deux ordinateurs portables** et **cinq tablettes** pour renouveler le matériel de l'école Coût : 3096 € TTC avec une subvention de l'état de 1290 € (50% du montant HT)
- Changement du photocopieur de la Mairie avec nouveau contrat de location et transfert de l'ancien à l'école
- Achat d'un **vidéoprojecteur** avec **un écran de projection sur pied** pour 919,20 € TTC Subvention 230 € du Conseil Départemental
- Achat et rénovation des **décorations de Noël** pour 1199,76 € TTC

Adressage :

Seules les dépenses inhérentes à la participation de La Poste ont été réglées sur les dépenses 2020 (6120 € TTC). Le détail des recettes et des dépenses sera communiqué dans le prochain numéro.

Fibre et adressage

Comment se raccorder à la fibre ?

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR. L'équipement des parties communes est réalisé aux frais de l'opérateur. Le raccordement final de chaque logement se fait ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur.

Pour les maisons individuelles, le raccordement est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue. En principe, la maison est raccordée selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée sont nécessaires, ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Vérifiez votre éligibilité à la fibre optique auprès des différents opérateurs téléphoniques.

Pour suivre le déploiement de la fibre, rendez-vous sur : <https://cartefibre.arcep.fr> ou sur www.correze.fr.

Malgré les confinements, les travaux sur la commune ont bien avancé. La fibre est attendue pour le début du mois de février.

Pourquoi de nouvelles normes d'adressage ?

C'est lors de la réunion publique du 15 septembre 2020 à la Boîte en Zinc, que Madame Rigaux, Responsable en charge de l'adressage au service de La Poste, a expliqué les raisons pour lesquelles il est nécessaire de posséder une adresse postale exacte, correspondant aux nouvelles normes d'adressage :

- La première est **utile au quotidien** : rapidité d'intervention des services d'urgence, efficacité de l'acheminement du courrier/des colis, optimisation des services, navigation pour le repérage des GPS.

- la deuxième est aussi **l'éligibilité à la fibre** : En effet, dans le cadre du projet 100% fibre 2021, tous les bâtiments de chaque commune corrézienne doivent être identifiés.

Pour cela, nous avons donné un nom à chaque voie (rue, route, chemin, impasse, place...) et mis en place une numérotation métrique à chaque bâtiment (habitation, locaux professionnels...).

Ces coordonnées précises seront utilisées pour référencer les usagers du réseau 100% fibre et pour permettre la commercialisation des offres Internet.

La numérotation métrique :

Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter. De plus, la numérotation métrique est particulièrement efficace pour les organismes de secours puisque le numéro comporte la distance à parcourir depuis le début de la voie.

Nous entamons ainsi la dernière ligne droite de ce long projet initié par le précédent Conseil Municipal. Il reste désormais à chacun de s'acquitter des démarches administratives.

A noter que l'installation de la signalétique (plaques et noms des rues) sera installée au cours du premier trimestre. Les numéros de chaque habitation seront également distribués à cette occasion.

Le choix des élus a porté sur des plaques en email à fond beige. Le nom de la commune ainsi que le liseré et l'écriture seront en vert foncé.

DEMARCHAGE ABUSIF

Le syndicat mixte DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin) est l'outil dont se sont dotées les collectivités limousines pour l'aménagement numérique de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. **DORSAL alerte les communes, entreprises et habitants du Limousin sur des démarchages abusifs constatés.** Aucune démarche vis à vis des offres internet actuelles ne doit être réalisée dans le cadre du chantier de déploiement.

Lorsque la fibre est disponible sur une commune (3 mois environ après la fin des travaux), une information officielle de DORSAL et/ou des départements et de NATHD (société publique délégataire de DORSAL) est adressée aux habitants et entreprises concernées précisant la marche à suivre pour se raccorder (si volonté de souscrire à une offre fibre) et les opérateurs partenaires proposant des offres sur le réseau public.

Les élus locaux sont prévenus en amont et associés à cette communication.

dorsal

Fibre et adressage

Table des correspondances
entre les lieux-dits et les nouvelles dénominations des voies

LIEU-DIT	Nom des voies	LIEU-DIT	Nom des voies	
A LA COSTE	Chemin de La Coste	LE BOIS GRAND	Route de l'Étang du Four	
BELLEVUE	Route de la Liberté	LE BOUCHAILLOUX	Chemin du Bouchailoux	
CHABRO	Route d'Audebas	LE BOUCHETEIL	Route du Maquis	
CHAMPEAUX	Route de L'Aigue Morte	LE BOURDET	Impasse du Bourdet	
	Route du Martoulet		Route de Garennes	
CHAUZU	Impasse de la Chapelle		Chemin du Patural	
	Impasse des Gâches		Impasse des Châtaigniers	
	Route de L'Étang du Four	Route du Pont Noir		
EYZAC	Impasse du Paradis	LE BOURG	Route des étangs	
	Route de L'Égalité		Route du Maumont	
	Route des Rosiers		Impasse Felix Mayne	
	Route du Marais		Place de la Laïcité	
	Route du Partage		Rue Chambrette	
FLEYGNAC	Route des Deux Aigues		Rue des Ecoles	
FONFREGE	Route de la Liberté		Rue Jean-Carou	
JOUX L'HORT	Chemin des Maurians		LE BOUYSSOU	Route du Partage
LA BOISSONIE	Route du Maumont		LE BROUSSIER	Route du Partage
	Route des Prés Fleuris		LE CHASTANG	Chemin du Bois de Tulle
Route du Maumont	Impasse des Fleurs			
LA BORDERIE	Impasse de la Pierre Bleue	Route du Pont Noir		
	Impasse du Pré Bas	Chemin des Zignalets		
	Impasse du Tilleul	Route de la Noaille		
	Route de Bombaloup	Route du Maumont		
	Route de la Forge	Impasse du Moulin		
LA BORIE	Route des Deux Aigues	LE MOULIN DU JUGE	Route du Partage	
	Impasse de la Terre de l'Aigue	L'HOPITAL	Route de Bombaloup	
	Route de l'Égalité	LE MOUNARD	Route de l'Égalité	
	Route du Maquis	L'ENCLOS	Route d'Audebas	
LA CHASSAGNE	Route des Faons	LE PONT NEUF	Route de l'Évêché	
LACHAUD	Route de l'Aigue Morte	LE PRADEL	Impasse de la Cascade	
LASCHAUX	Route de l'Aigue Morte	LE REBOURG	Impasse du Rebourg	
LA COUTARABIN	Route de l'Égalité		Route de la Noaille	
LA GORSE	Impasse des Aulnes	LE ROUDIEROL	Impasse des Deux Aigues	
	Impasse des Tournières	L'ÉTANG DU FOUR	Route de l'Étang du Four	
	Impasse du Carrier	LES BARRIERES	Route de la Liberté	
	Route de l'Égalité		Route des Faons	
LA JAUBERTIE	Route des Rosiers	Route du Partage		
LA JAUBERTIE	Route des Faons	LES BRIOUX	Route de Bombaloup	
	Chemin du Chareyrroux		Route de Bombaloup	
LA MAZAUURIE	Impasse du Four	LES BUGES	Route de l'Égalité	
LA PIECE DE L'ETANG	Impasse de la Pièce de l'Étang	LES FOURCHIERES	Route de l'Égalité	
	Route du Pradel		Impasse des Sources	
LA RUE	Route de l'Égalité	LES TROIS FOND	Route de l'Égalité	
LA RODE	Route de la Rode	MOULIN DU DEROC	Route de l'Égalité	
LAGRAFEUILLE	Route des Prés Fleuris	MOULZAT	Chemin du Petit Père	
	Impasse de la Polka		Route du Maquis	
LAVERGNOTTE	Route de l'Égalité	PUY COMMUN	Route de l'Égalité	
LE BASPEYRAT	Impasse de la Vergnotte	PUY DE CHAUZU	Route de la Forge	
	Chemin de la Bourdaine	PUY LA TRAUPE	Route du Partage	
	Chemin des Zignalets	ROCHEFORT	Impasse des Bois	
	Impasse du Fournil		Impasse du Pin	
	Route des Garennes			
	Route du Partage			

Mairie de Chanteix

Le Bourg
19330 Chanteix
Tél : 05 55 29 30 24
mairiedechanteix@wanadoo.fr



Permanences du Maire

Le Maire vous reçoit le
mardi matin et le
vendredi matin en Mairie

Mairie ouverte au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h
- les après-midis sur RDV de 14h à 17h30
- et un samedi matin sur deux de 9h à 12h

Assistante maternelle :

Marie-Thérèse BOUSSSE
Le Bourg
19330 CHANTEIX
05 55 29 40 38
06 23 31 26 97



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence Postale Communale

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h / 05 55 93 09 47

Connectez-vous dans votre agence postale !

Accédez, depuis une tablette tactile, aux services suivants :

- La Poste
- La Banque Postale (consulter/gérer ses comptes)
- La Poste Mobile
- Les Services Publics



La Mairie de Chanteix s'est dotée d'un site Internet, avec la collaboration de Tulle Agglo depuis près d'un an :

www.chanteix.fr

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de la commune, les actualités, les événements, mais aussi les liens vers les associations, les commerces et artisans, l'école, le centre de loisirs, la Mairie...

Vous pouvez également accéder à toutes les démarches en ligne, télécharger les documents et formulaires d'état civil, d'urbanisme... contacter la Mairie en dehors des heures d'ouverture au public.

N'hésitez pas à alimenter les informations sur les événements de vos associations, leur lien permettant une lecture largement diffusée et instantanée.

NUMÉROS UTILES :
École : 05 55 29 40 91
Centre de loisirs : 05 55 29 44 65
La Boîte en Zinc : 05 55 29 01 99

#ContreLesCambriolages
Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ

- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
- Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- Faites relayer votre courrier par une personne de votre entourage
- Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
- Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- Fermez vos clayettes. Remplacez les clayettes cassées
- Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- Installez des dispositifs de sécurité passive
- Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les
- Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

Suite aux mesures de confinement, les JDC en présentiel sont suspendues sur le territoire métropolitain et en Martinique à compter du 2 novembre.

Des sessions en ligne débiteront à partir du 23 novembre

L'ensemble des informations utiles seront prochainement accessibles sur le site **majdc.fr** et sur la page jeunesse du site du ministère des armées.

Vous avez reçu une convocation par mail le 23 novembre.

En cas de non fonctionnement, vous allez recevoir à nouveau un mail qui va vous permettre de faire votre JDC.

Merci



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Journal: Défense et Citoyenneté

Données INSEE

Population légale au 01/01/2018 en vigueur à compter du 01/01/2021 :

Population municipale : 619

(Population ayant sa résidence habituelle sur Chanteix)

Population comptée à part : 13

(Population ayant résidence habituelle dans une autre commune)

Population totale : 632

PLATEFORME DE TRI SÉLECTIF

Deux plateformes de tri sélectif existent sur la commune :

- au Lieu-dit « les Trois Fonds ».
- dans le bourg, près du cimetière - cette plateforme sera prochainement déplacée derrière la Boîte en zinc

Ces deux plateformes accueillent les déchets qui seront recyclés.



CALENDRIER 2021 DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES

Commune de **CHANTEIX**

Le calendrier est susceptible d'évoluer au cours de l'année 2021 en fonction des événements et de l'évolution du service.

JANVIER	FÉVRIER	MARS
Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma Ma
5 12 19 26	2 9 16 23	2 9 16 23 30
AVRIL	MAI	JUIN
Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma Ma
6 13 20 27	4 11 18 25	1 8 15 22 29
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma
6 13 20 27	3 10 17 24 31	7 14 21 28
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma Ma	Ma Ma Ma Ma
5 12 19 26	2 9 16 23 30	7 14 21 28

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

« Les bois noirs » St Mexant

05 55 29 48 93

Ouverte toute l'année :

=> du lundi au vendredi, de 14h à 18h

Et du 1er avril au 31 octobre :

=> le samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h

Elle reçoit tous les déchets verts.

Des bennes à encombrants sont accessibles toute l'année aux horaires d'ouverture.

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme



Conteneur à vêtements

Un conteneur à vêtements est installé sur la place de la Mairie

964 kg

de vêtements ont été récoltés en 2020

TARIFS COMMUNAUX

Cantine :

2,50 € (enfants/éducateurs)

6,50 € (enseignants)

Tarif 2021 inchangé

Concession Cimetière :

Concession traditionnelle : 320 €

Demi-concession : 160 €

Columbarium : 800 €

La Boîte en zinc :

STOP-PUB

Un autocollant « Stop-pub » à apposer sur votre boîte aux lettres est mis à votre disposition par Tulle Agglo au secrétariat de votre mairie.



Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

8 rue des sources 19330 Favars 05 55 29 45 10

eau.maumont@orange.fr

Service technique : usine de l'eau grande

Portable du service : 06 80 36 83 24

	Particuliers résidant dans la commune	Particuliers résidant hors commune
Salle avec mobilier	155 €	260 €
Salle Mobilier et cuisine	200 €	290 €
Salle complète avec vaisselle	220 €	320 €

* 16 € pour le chauffage - Période du 01/10 au 15/05
* caution de 200 € à la réservation + attestation responsabilité civile



Vie municipale

PERSONNEL COMMUNAL :

 <p>Benoît LACAN Gilles ROBERT</p>	 <p>Pierre LANHAM</p>	<p>Céline DUMAS, Secrétaire de Mairie Titulaire temps complet</p> <p>Chrystèle GAMBARINI, Adjoint administratif et Agence postale Titulaire temps complet</p> <p>Benoît LACAN, Agent de maîtrise Titulaire temps complet</p> <p>Pierre LANHAM, Adjoint technique Cuisinier qui assure le remplacement de Eric RODE - Contractuel du Service Public de l'Emploi Temporaire du CDG 19</p> <p>Carole POMPIER, ATSEM et Adjoint technique Carole, qui assurait déjà des remplacements à l'école et à l'entretien des bâtiments communaux, a été officialisée dans ces fonctions depuis le 1^{er} septembre. Ainsi, Carole assure le poste d'ATSEM 10 heures par semaine (annualisées 8 h) dans la classe de GS/CP/CE1 ainsi que le poste d'Adjoint technique pour 15 heures. Ces deux postes ont été annualisés.</p> <p>Gilles ROBERT, Adjoint technique contractuel Contractuel sur emploi permanent 17h hebdomadaire</p>
 <p>Carole POMPIER</p>	 <p>Chrystèle GAMBARINI</p>	 <p>Céline DUMAS</p>

Merci au personnel communal pour son travail et le service de qualité qu'il rend tout au long de l'année. Le rôle qu'il joue pour la commune est très important : l'administration, l'entretien du village et des infrastructures, l'encadrement des enfants à l'école.



Cérémonies



La Journée Internationale de la Paix

Une embellie dans un automne maussade : les enfants de l'école célèbrent la Paix le 12 octobre par un bel après-midi ensoleillé.

La Journée Internationale de la Paix n'avait pu être célébrée le 21 septembre (date officielle décrétée par l'UNESCO). Mais, à Chanteix, la culture de Paix est

devenue une composante de la culture et de l'éducation, aussi bien pour les enseignantes et en particulier Mme Sainte Catherine, directrice, que pour les enfants, la municipalité et le Mouvement de la Paix : tous tenaient à cette célébration.

C'est auprès du gingkobiloba, en plein air, sous un soleil radieux, (en appliquant les règles sanitaires en vigueur) que les enfants accompagnés de leurs enseignantes ont présenté leur "tableau" et "fleurs de Paix" travail collectif d'artistes "en herbe" sur le thème du "respect des différences". La lecture collective d'un poème parachevait leur vision d'une société pacifique dont nous devrions nous inspirer. La représentante du Mouvement de la Paix insistait sur le thème 2020 "Façonner la Paix ensemble !" A un moment où le COVID sévit et tue ici et ailleurs, dans les populations les plus vulnérables, il est urgent d'affecter les sommes pharaoniques dépensées pour l'armement à la recherche médicale et à la santé publique ! Plus que jamais la solidarité doit guider nos actes et les décisions de ceux qui nous gouvernent ! Jean Mouzat, Maire insistait sur la nécessité de développer la culture de Paix dès l'école et l'esprit de solidarité pour la formation des futurs citoyens. C'est la base du "bien vivre ensemble" et la commune de Chanteix en est un bel exemple. La municipalité et le Mouvement de la Paix remerciaient les enseignantes et les enfants et leur offraient un goûter individualisé qui serait distribué à l'école.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, en raison du protocole sanitaire strict, les cérémonies du 11 novembre se sont tenues en comité très restreint.

En effet, le Maire de Chanteix, les quatre adjoints ainsi que de deux porte drapeaux, mais en l'absence de public, ont pu déposer une gerbe au Monument aux morts de Chanteix.





Cérémonie du 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Dans cette période de confinement, les pouvoirs publics ont demandé aux élus d'organiser des commémorations à minima. Les associations d'anciens combattants, les élus municipaux et le public présent habituellement à ces moments de souvenirs ne devaient pas assister. Cette cérémonie s'est donc déroulée dans un schéma restreint, où seuls le maire et les deux porte-drapeaux ont déposé la gerbe sur le monument aux morts et observé une minute de silence.

Hommage à Samuel Paty



La barbarie frappe encore...

Les enseignants, quelques employés et le maire, ont en ce jour de rentrée des classes, organisé un moment de recueillement à la mémoire de Samuel Paty, cet enseignant sauvagement assassiné pour avoir, au travers de son métier d'enseignant porté avec fierté l'exception culturelle française.

Ce moment a été empreint d'une très grande émotion. La directrice de l'école et le Maire, dans leurs interventions respectives ont insisté auprès des enfants sur la nécessité de porter avec force la liberté d'expression.

Dans notre République, chacun a la liberté d'expression, la liberté de croire ou non, le triptyque « Liberté, Egalité, Fraternité » doit être notre fierté.

Après la minute de silence à la mémoire de Samuel Paty, le Maire a brièvement retracé la carrière d'Eric Rode, notre cuisinier décédé subitement. L'émotion se lisait sur tous les visages.

Journée nationale de la Résistance

Célébration "sous haute surveillance sanitaire" du 27 mai Journée nationale de la Résistance par le Comité Intercommunal de l'ANACR.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

MERCREDI 27 mai 2020



Malgré les contraintes imposées par les mesures d'hygiène liées à la pandémie (nombre limité de participants, alors que d'habitude des dizaines de personnes sont présentes, distanciation sociale...), le Comité Intercommunal a tenu à célébrer le 27 mai, comme les autres années lors des cérémonies au Square du 27 mai à Favars, Place du 27 mai 1943 à Saint-Mexant et devant la Stèle de la Résistance à Moulzat de Chanteix. Les maires de Favars, Chameyrat, Saint-Clément, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Mexant, Chanteix et une élue de Lagraulière (représentant le Maire) honoraient cette célébration de leur présence et le Comité les en remercie. Bernard Jauvion, Patrick Bordas et Jean Mouzat rappelaient l'importance du combat des Résistants pour les valeurs de liberté, égalité, fraternité. Les responsables de l'ANACR tenaient à souligner que la création du Conseil National de la Résistance avait permis de refonder une République plus sociale et solidaire dont les mesures préconisées et mises en œuvre en 1945/46 sont si essentielles aujourd'hui en cette période de COVID, en particulier pour les plus vulnérables. Tous s'accordaient pour dire que notre devoir de mémoire et d'histoire consiste aussi et surtout à préserver cet héritage si précieux de la Résistance.

Cérémonie du 14 juillet

C'est entouré de conseillers municipaux ainsi que d'habitants de la commune que Jean MOUZAT, Maire de Chanteix, a commémoré la fête nationale du 14 juillet.

Les porte-drapeaux, représentant les associations d'anciens combattants de toutes les guerres, précédaient le Maire et des conseillères municipales nouvellement élues. Une gerbe a été déposée sur le Monument aux Morts.

C'est ainsi que Jean MOUZAT a rendu hommage aux victimes des guerres mais ce fut également, en cette période très particulière où chaque citoyen est confronté à la crise sanitaire actuelle, un hommage de la patrie aux citoyens qui ont œuvré et travaillent encore aujourd'hui pour sauver des vies.

Une minute de silence a suivi l'allocution.

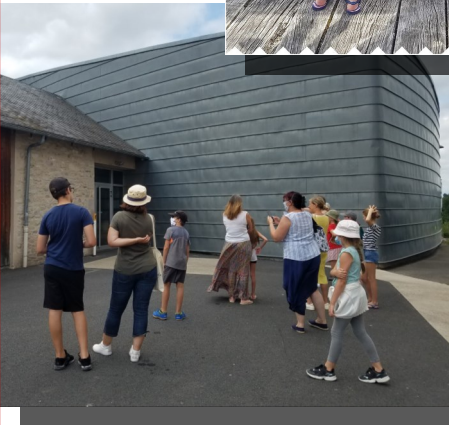
Cette année, le traditionnel repas du 14 juillet n'a pu être partagé en raison des mesures sanitaires.





Fêtes et animations

Jeu de piste
le 10/07
proposé par le
Pays d'Art et
d'Histoire
Vézère Ardoise
en partenariat
avec
Tuberculture



Différentes énigmes et animations permettront aux participants de découvrir le patrimoine du bourg et d'atteindre le trésor.



Spectacle « L'Aventure du Rail »

Proposé le 23/07 par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise en partenariat avec Tuberculture, ce spectacle inventif et familial a fait la lumière sur la mise en place du chemin de fer en Corrèze.

Participation de près de 70 personnes.



Réunion publique le 15/09 « Adressage et fibre »

ERIC ROHMER

Etoiles – étoiles
TULLE 1920 – 2020

SAISON 2 – CONTES D'AUTOMNE DU 16 AU 20 SEPTEMBRE



Rencontre

« De la bobine à la vache : pour les financements, même combat » le 17/09

LA SEMAINE DU GOÛT 31^{ÈME} ÉDITION DU 12 AU 18 OCTOBRE 2020

L'événement prévu dans le cadre de la semaine du goût organisé par Tulle Agglo a été annulé en raison de la pandémie.



Notez dès à présent la date du 21 novembre 2021 pour célébrer le fameux dicton bien connu des jardiniers « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! ». En raison du contexte sanitaire actuel, « La Fête de l'Arbre » prévue en novembre a été annulée. Rendez-vous est pris l'année prochaine pour profiter d'animations pour tous « autour de l'arbre ». Il ne nous reste plus qu'à patienter pour fêter, tous ensemble, cet événement au plus près de la nature.



Colis repas distribués aux habitants de plus de 70 ans

Les élus ont eu le plaisir de distribuer aux administrés de plus de 70 ans des colis repas offerts par la Mairie et confectionnés par **La Maison Jacquet** le samedi 19 décembre 2020



Effectifs : 31

GS : 2	CE2 : 5
CP : 7	CM1 : 9
CE1 : 3	CM2 : 5

La rentrée scolaire 2020

Malgré une situation sanitaire particulière, les élèves de l'école ont eu la joie de se retrouver en septembre. Ils sont toujours répartis en deux classes, une avec les GS-CP-CE1 avec Mme Desidel comme enseignante et l'autre avec les CE2-CM1-CM2 pris en charge par Mme Sainte-Catherine.



Journée de la Paix

Le 12 octobre, les enfants ont pu participer à la journée de la paix, en présentant des poèmes et des dessins, avec une cérémonie qui a eu lieu autour de l'arbre.



Repas de Noël le 17 décembre et
visite du Père Noël suivie du goûter
le 18 décembre



Malheureusement, les autres projets sont pour l'instant suspendus. Pourtant, ils attendent avec impatience de terminer leur chanson écrite avec l'artiste Sadoo qui intervient à l'école depuis l'an dernier. Ce projet doit se conclure par un concert, une date sera fixée dès que la situation sanitaire le permettra.

D'autres projets verront également le jour comme une participation avec des intervenants du pays d'art et d'histoire qui viendront travailler avec l'école sur l'eau et le paysage, une après-midi bricolage pour les plus grands, une sortie au théâtre, des rencontres sportives...



Expression des associations

Association Loisirs Danse Chanteixoises

La saison 2019/2020 a été écourtée pour cause de COVID aucune manifestation a eu lieu.

Pour 2020/2021 nous espérons une amélioration pour pouvoir reprendre les cours, le mercredi soir à partir de 20h30.

Aucune animation de prévue pour le moment. Tout cela dépendra des décisions gouvernementales.

Le secrétaire

Bonjour à toutes et tous,

Le contexte sanitaire de cette année a compliqué l'organisation de plusieurs événements prévus par l'APE. Néanmoins l'APE, reste présente pour l'ensemble des enfants et de l'équipe pédagogique.

Nous avons pu quand même participer à l'achat de supports pédagogiques et organiser la vente des sapins.

Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des personnes qui nous ont soutenus car cela a été un vrai succès.

L'APE continue de prévoir des manifestations pour 2021 !!!!

Le Loto sera décalé, nous l'espérons, au printemps 2021...

Nous avons de bons espoirs d'organiser une randonnée de pâques le 11 avril avec une chasse aux oeufs pour les plus petits et des animations pour les plus grands.

Nous pensons à toutes les associations chanteixoises et souhaitons une superbe bonne année 2021 à tous.

L'APE Chanteix



Chant 'Expressions

L'association de loisirs créatifs Chant 'Expressions' mosaïque, sable coloré et peinture sur soie existe depuis 2002.

Riche en activités, ce club a pour but de réunir des personnes en milieu rural dans un climat

amical en proposant divers ateliers autour de la création. Les membres se réunissent les mardis et jeudis après-midi, d'autres ateliers seront mis en place notamment l'encadrement lorsque la situation sanitaire le permettra. Les personnes désirant participer à ces loisirs seront les bienvenues, local situé derrière la mairie.



Un service continu pendant l'été et durant toute la crise sanitaire

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées, présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac, gère un service de portage de repas à domicile basé à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Avec la crise sanitaire de cette année, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti.

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix : Une formule pour le midi et le soir à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.

Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6,80 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie. Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr



ATELIERS NUMÉRIQUES

Des ateliers numériques de proximité sur les territoires ruraux

En novembre 2019, la Fédération Familles Rurales de la Corrèze est intervenue sur Chanteix par la mise en place d'ateliers « Mieux vivre avec le numérique » grâce au soutien de ses partenaires la Fondation Bruneau, la Fondation Orange, le Crédit Agricole Centre France et la Région Nouvelle Aquitaine.

Par la mise en place de ces ateliers, Familles Rurales souhaite faciliter la vie quotidienne en accompagnant toutes les personnes isolées géographiquement, socialement ou encore culturellement de l'outil numérique vers un usage adapté.

Dans le but de favoriser la proximité, la Fédération propose des cycles d'ateliers sur différents secteurs. Chaque cycle contient 4 thèmes : découverte de l'outil, l'E-administration, Les achats sur internet, Se divertir et rester en contact.

8 personnes ont participé au 1^{er} cycle d'initiation. Un second cycle approfondissement peut être proposé.

Pour avoir plus d'information et pour s'inscrire, contactez Familles Rurales au 05 55 26 86 49 ou sur le site www.famillesrurales-corrèze.fr





Société de chasse

Chers amis, dans un premier temps, la cinquantaine de sociétaires que compte notre commune,

les membres du bureau et moi-même, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, joie et surtout la santé.

Nous sortons de cette année 2020, année de toutes les misères avec cette pandémie qui, je l'espère, ne vous aura pas trop affectés sur le plan de votre santé et sur celle de vos proches. Nous avons une pensée très forte pour celles ou ceux qui ont été malheureusement touchés.

Nous avons vécu et vivons une période très difficile par le côté asocial de la maladie. Celle-ci a entraîné ses confinements, ses couvre-feux et nous a donc enlevé tous les liens sociaux : plus de rassemblements familiaux ou associatifs. . .

La chasse a, malgré tout, continué à se poursuivre pour certaines espèces. Nous avons continué à protéger les cultures, les prairies de nos agriculteurs au vue des dégâts qui y sont commis, je pense en particulier aux sangliers qui dévastent tout et qui malgré tous nos efforts, continuent à proliférer. Une quarantaine ont été abattus au 10 janvier 2021, jamais un tel chiffre n'a été atteint sur notre commune.

Les chevreuils, avec une attribution de 27 bracelets pour la saison 2020-2021, sont aussi en constante augmentation et pour les quelques propriétaires qui plantent, cela est aussi un gros problème.

Les renards, les martres et autres mustélidés, qui ne se nourrissent pas que de mulots, sont aussi en forte évolution. Les animaux qui nichent au sol, les poulaillers payent un très lourd tribut.

Les corvidés ne se contentent pas que de céréales mais détruisent un grand nombre de nids dans les arbres.

Les ragondins, qui pullulent dans les étangs, les mares, et les ruisseaux, véhiculent de très graves maladies pour les humains et animaux domestiques.

J'arrête là mes propos sur ce qui dérègle notre biotope et notre environnement.

La chasse a de tout temps existé, elle s'avère indispensable au bon fonctionnement de notre nature, si celle-ci est correctement maîtrisée.

Je dis aux « anti-chasses », aux végétariens, aux végans, à la L « je ne sais plus quel numéro » qui jettent leurs dévolus sur les chasseurs, les boucheries donc « nos éleveurs », que leur place n'est pas dans le monde rural ; mais surtout qu'ils n'oublient pas de prendre leurs ampoules de vitamine B indispensables à l'organisme omnivore. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux, je crois qu'ils préfèrent voir un chasseur mort qu'un sanglier abattu.

Je crois que nous œuvrons pour une écologie responsable, nous connaissons parfaitement la nature.

Je tiens à remercier une nouvelle fois la municipalité pour l'octroi de la salle dédiée aux chasseurs, lieu de vie et de convivialité où tout le monde peut nous rendre visite.

Voilà un bref tracé de notre activité, je rappelle à nos habitants qui constateraient des incivilités ou des actes de non respect de sécurité d'avertir le président : Mr Simoneau Alain au 0672187802. Nous saurons prendre les mesures nécessaires.

Une nouvelle fois, de la part de tous les sociétaires, Bonne année.

Lou Chanteix

Notre club a été cruellement endeuillé par la brutale disparition de Jean-Michel GOUNET et Jean-Louis CEROUX. Ils laissent un grand vide dans l'organisation de notre association. Nos pensées iront toujours vers eux.

Une année 2020 compliquée avec la pandémie. Le concours de belote et le repas farcidures ont malgré tout pu avoir lieu avec une très bonne participation.

Quant au voyage au PORTUGAL il est reporté en 2021.

Dans le soucis du respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement le Club a du se mettre en sommeil jusqu'à nouvel ordre.



Au seuil de ce nouvel an le club " LOU CHANTEIX " vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 et dit adieu COVID! mais protégez vous.



Expression des associations

Le comité de jumelage

Canton de Seilhac Hilpoltstein



Depuis le printemps notre jumelage est un peu en sommeil à cause de l'épidémie qui nous touche. Nous tenons à remercier toutes les communes du canton qui, suite aux élections municipales ont toutes (et ce pour la première fois), désigné 1 ou 2 représentants à notre association. Nous sommes allés présenter le jumelage aux différentes communes et avons été particulièrement bien accueillis.

Néanmoins nous avons pu travailler en commissions. La commission statuts s'est réunie 2 fois. Nos statuts ont 20 ans et avaient besoin d'une actualisation, la commission y travaille et a presque terminé. La commission finance s'est réunie 1 fois.

Le conseil d'administration s'est réuni fin octobre pour prendre des décisions suite à l'intervention du président de la République.

La réunion prévue le 9 novembre avec l'ensemble des délégués des communes a été reportée à une date ultérieure.

La projection du film Melle Marie avec la participation de l'Association des Communes Jumelées de la Nouvelle Aquitaine et l'Association Oradour, Histoire, Vigilance et Réconciliation a aussi été reportée.

Huguette et J. Marie Tronche ont été heureux d'accueillir début septembre Lilo et son mari qui ont passé 2 nuits au camping de St Jal.

Dans nos projets nous espérons au printemps faire notre assemblée générale, la choucroute que nous organisons tous les 2 ans et le plus important retrouver nos amis allemands qui se trouvent confrontés aux mêmes problèmes que nous.

Nous espérons reprendre le cours normal de toutes nos activités.

rencontres, Marchés de Noël... permettant de mieux connaître le pays où nous allons ainsi que ces habitants.

Pour moi, ce qui est important c'est la rencontre entre les gens de pays différents, de culture différentes, qui finissent au bout de quelques jours par fraterniser, même si la langue était maladroite. C'est ma conception de l'EUROPE. J'ai assisté à des naissances d'amitiés, et c'est de cela dont je suis la plus fière. Il y a 42 ans que je vais à Hilpoltstein une ou deux, ou plus, de fois par an, et la non célébration des 20 ans du jumelage au printemps nous a tous peinés.

Si vous êtes intéressés par nos rencontres et nos manifestations, faites vous connaître auprès de la présidente, et allez voir notre blog qui essaie de raconter notre vie.

Présidente : vergne.mariepaule@gmail.com / 06 23 36 34 85 - Adresse du blog : <http://jumelagehilpoltstein.blogspot.com/>

Le jumelage entre le Canton de Seilhac et la ville d'Hilpoltstein est l'aboutissement de nombreuses rencontres : Celle de professeurs, qui, il y a plus de 40 ans, en 1978, ont initié l'appariement du collège du canton de Seilhac et de la Realschule d'Hilpoltstein.

Celle de groupes politiques (parti Socialiste et SPD), en 1980.

Celle de clubs de foot ou de théâtre, de 1981 à 1999.

Des centaines d'adolescents et d'adultes ont appris à apprécier personnes, villes et régions, tant allemandes que françaises. C'est ainsi que le jumelage entre le Canton et Hilpoltstein s'est tout naturellement imposé.

En 1999, au cours d'un voyage organisé pour le 5ème anniversaire du jumelage Corrèze - Moyenne Franconie, a eu lieu « nos fiançailles », à Hilpoltstein.

Le 16 juillet 2000, la Charte du jumelage a été signée en Moyenne-Franconie, par Mr H. Neuweg, alors Maire d'Hilpoltstein, et par les Maires de six communes du canton, Chamboulive, Chanteix, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvador, et Seilhac.

L'année suivante, le 12 Août 2001, les trois autres Maires de Beaumont, Lagraulière et Pierrefitte l'ont signée à Seilhac.

Les années 2000 et 2001, ont permis une première connaissance de chaque région et des habitants, ainsi qu'une approche des différentes cultures. Les 20 années suivantes ont vu de façon assez régulière des voyages entre la Corrèze et la Moyenne Franconie. Chaque fois, alternativement dans les deux pays, nous faisons des excursions, participons à des fêtes traditionnelles, et faisons connaissance avec des associations. Nous avons aussi pour rompre la monotonie de, « un coup chez toi, un coup chez moi », organisé des rencontres à « mi-chemin », à Strasbourg et à Bruxelles avec quelques sessions dans les parlements européens, et de façon un peu plus festive, des Marchés de Noël en Alsace et en Allemagne.

Il est certain que pendant l'année nous organisons des manifestations, ateliers cuisine, expositions, films, confé-



Le Pays d'art et d'histoire en 2020

Durant la période de confinement, l'activité du Pays d'art et d'histoire a pu se maintenir grâce à la mise en place du télétravail pour les trois salariés de la structure. Les actions en direction des scolaires ont été suspendues durant cette période, mais elles ont pu reprendre dès le mois de septembre.

Deux nouvelles publications sont parues cet été, une pour les enfants « Explorateurs Orgnac-sur-Vézère », et une pour les adultes « Focus Barrage du Saillant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Le calendrier de l'exposition est disponible sur le site internet du Pays d'art et d'histoire www.vezereardoise.fr

Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 900 participants. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des personnes ressources qui sont venus prêter main forte à l'équipe de salariés. Parmi les nouveautés de cette année : une nouvelle version de l'escape game de Clairivire, un Cluedo géant à Brive, une visite théâtralisée à Ségur-le-Château et un spectacle sur l'histoire du rail qui complète l'exposition. Le public a répondu massivement présent malgré le contexte sanitaire.

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre et ont attiré plus de 120 personnes. Durant ces deux jours, l'équipe du Pays d'art et d'histoire a organisé des visites guidées du barrage du Saillant, une randonnée sur le petit patrimoine de Saint-Bonnet-l'Enfantier, une visite guidée de l'église de Saint-Viance ainsi qu'un circuit vitraux sur les communes de Saint-Cyr-la-Roche, Objat et Voutezac.



Le Pays d'art et d'histoire à Chanteix

Le vendredi 10 juillet, le Pays d'art et d'histoire a proposé un jeu de piste à destination des enfants, pour découvrir l'histoire et le patrimoine du bourg de manière ludique. Plus d'une dizaine de participants ont suivi une médiatrice culturelle à l'église, la Boite en Zinc, l'ancien poids public, ou encore devant un puits communal afin de résoudre les différentes énigmes qui leurs ont permis de trouver l'emplacement du trésor caché derrière la mairie. Ce jeu de piste a été reconduit le lundi 10 août pour 20 enfants de l'ALSH de la commune.

Le jeudi 23 juillet, le spectacle « L'aventure du rail » a été présenté à la Boite en Zinc. Il a attiré plus de soixante-dix personnes. Il s'appuie l'exposition du même nom, mais sous une forme différente alliant théâtre et théâtre d'ombres. Joué par une équipe de comédiens amateurs et de médiateurs culturels, il a été élaboré avec le concours d'artistes (metteuse en scène de la compagnie Théâtre sur le Fil, plasticien et musicien).

En 2021, deux ateliers du patrimoine sont prévus pour les classes de l'école primaire, sur les thématiques du paysage et du patrimoine lié à l'eau.

D'autres projets, autour de la Vallée du Brezou, et en partenariat avec Tuberculture sont en préparation.



Vous vous doutez qu'à l'instar du pays, l'année 2020 a été pour l'ACJChanteixoise sportivement compliquée pour ne pas dire inexistante. Les compétitions ont été annulées les unes après les autres. Nos organisations habituelles ont subi le même sort. Bien triste saison pour nos athlètes et entraîneurs. À l'initiative de Pierre CHAUMEIL, un projet d'aménagement du stade des Maurians avec le lycée CARAMINOT d'Egletons est né il y a maintenant plus de deux ans lors de notre assemblée générale. Des difficultés internes à l'établissement ne nous ont pas permis de poursuivre le projet. Lors de l'assemblée générale suivante face à nos problèmes, Fabien NEUVILLE, par le biais du directeur de l'EATP d'Egletons nous propose de reprendre le projet. La municipalité accueille l'initiative avec enthousiasme, une réunion entre : Les élus, l'EATP et le club valide officiellement l'idée.

La COVID passant par-là, nous avons patienté jusqu'à septembre 2020 pour voir arriver les engins du Lycée puis, tout s'est enchaîné à merveille, pour que finalement se concrétise ce magnifique cadeau d'aménagement avant les fêtes de fin d'année. La réalisation parfaite effectuée par les élèves et leurs professeurs a fait l'unanimité, des éloges sur la qualité du travail nous arrivent régulièrement !

Merci donc à l'ensemble des acteurs de cette belle histoire.

L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



2020 UNE ANNEE QUI RESTERA SPECIALE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS



Le confinement, et les protocoles sanitaires successifs auront profondément bouleversé la vie de l'accueil de loisirs durant cette année. Et nuancé toute la proximité, les liens que défend cette association auprès des enfants. Malgré tout, tour à tour l'ensemble des animateurs ont su faire preuve de créativité dans les activités proposées aux enfants, dans la boîte en zinc divisée désormais en village pour éviter le brassage entre les enfants des différentes communes.

Le hockey, le séjour ski au mont dore, la plage futuriste, les indiens et les cowboys, Harry Potter, et les films de Walt Disney ont été les différents thèmes développés durant les vacances. Et La vie de château durant les activités périscolaires ont permis de faire oublier quelques temps les contraintes sanitaires.

A noter que des animations ont été proposées sur notre blog par Maréva pendant toute la période de confinement. Les animateurs espèrent de tout cœur, que cette nouvelle année sera moins exigeante, et permettent d'organiser le séjour ski et les séjours dans les landes durant les vacances de Pâques et d'été 2021.

Et que notre nature développée dans le thème périscolaire pour cette nouvelle année se montre bienveillante.

Le bureau et les animateurs vous souhaitent une bonne année 2021



Tout d'abord, une pensée émue pour Jean Michel Gounet, disparu en 2020, qui fut l'un des pionniers de l'association avec moi même et quelques autres...

Depuis bientôt un an, crise sanitaire oblige, le Pays est en souffrance et l'activité culturelle est très réduite pour ne pas dire inexistante. Balloté dans un flot continu d'informations souvent contradictoires, il est difficile de se faire une idée très précise de la situation. Dans ce flou peu artistique, la **CULTURE** trinque et dans les salles de concerts, les théâtres, réduits au silence, les vers sont inaudibles. On nous parle de laïcité et au palmarès de l'essentiel le culte passe avant la Culture...le meilleur vaccin se trouverait-il dans la prière ? Il faudrait croire. Je doute...

Pour ce qui concerne **Tuberculture**, même si l'activité est réduite, le conseil d'administration est toujours au travail. Depuis septembre 2019, il a entamé une large réflexion sur le projet associatif, dans le cadre du **Dispositif Local d'Accompagnement**.

Juste avant le premier confinement, Tuberculture a proposé, à la Boîte En Zinc, en partenariat avec le GEMSEL, un concert **des Humeurs Cérébrales**, auquel près de 400 personnes en situation de handicap ont assisté.

L'Assemblée **Générale 2020**, moment important de vie associative, s'est déroulée le 11 juillet, en présence, malgré le contexte, d'une nombreuse assistance solidaire et motivée. Elle fut l'occasion de faire un point sur la situation en voie d'amélioration et de remercier les partenaires publics de l'association, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Corrèze, Tulle Agglo, Mairie de Chanteix, ainsi que le Centre National de la Musique, pour leur soutien et leur implication à nos côtés.

Depuis, l'association a pu programmer un **concert de Fabrice Charpentier** à l'EHPAD de Seilhac et d'autres seront proposés à Lagraulière et Chamboulive. En juillet, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoises, Tuberculture a proposé, à La Boîte En Zinc, le spectacle « **L'Aventure du Rail** » qui retrace de belle façon l'arrivée du train en Corrèze. Certains **ateliers Chanson** démarrés à l'école primaire de Chanteix et en établissement pénitentiaire à Uzerche et à Tulle sont actuellement à l'arrêt. Ils reprendront dès que possible...

Actuellement pour raison Covid, les sections gym et yoga sont à l'arrêt.

Toujours portée par la volonté d'un accès à la Culture le plus large possible, Tuberculture a noué un partenariat avec le **Groupement des Etablissements Médico-Socio Educatifs du Limousin et Corrèze Télévision**, qui a donné naissance au très beau projet : « **ON DIT CAP' de chanter sur scène** »...

En **2021, LE FESTIVAL AUX CHAMPS** accueillera la plupart des artistes (CALI, ALAIN SOUCHON, BON ENTENDEUR, Les WAMPAS...) prévus initialement en 2020. Il se déroulera, si tout va bien, du **8 au 11 juillet**.

De nouveaux noms seront annoncés très prochainement...

La carte de membre de l'association, à partir de 2021, a une validité année civile. MERCI d'avance de penser au renouvellement de votre adhésion.

Toute l'équipe Tuberculture et moi-même vous souhaitons nos Meilleurs Vœux, une année moins « spectaculaire » mais avec plus de spectacles...

À bientôt pour de nouveaux rendez-vous.

Jf Poumier



Ils sont arrivés parmi nous...

Arthur, François, Neuville GUILLAUMIE,
né le 27 mai 2020, « Le Bourg »

Gabin, Jérôme, Gérard BONENFANT,
né le 19 juin 2020, « La Pièce de l'Étang »

Elliott MATHE, né le 30 juin 2020, « Chauze »

Roxane, Patricia, Marguerite BALASSE,
née le 13 octobre 2020, « Le Baspeyrat »



Ils se sont unis...



Ils nous ont quitté...

Amélie PERRIER, née ESPINASSE, domiciliée « Les Barrières », décédée le 05 mai 2020

Jean-Louis VALADE, décédé le 05 mai 2020

Jean-Louis CEROUX, domicilié « Le Bourdet », décédé le 17 mai 2020

Hélène DULAC, domiciliée « Le Baspeyrat », décédée le 18 août 2020

Eric RODE, domicilié « Eyzac », décédé le 24 octobre 2020

Monique BOURDET, domiciliée à Tulle, décédée le 05 novembre 2020

Yvette LAPORTE, née BRETAGNOLLE domiciliée « La Borie », décédée le 18 novembre 2020

Yvette LEYRAT, domiciliée « Le Chastang », décédée le 17 décembre 2020

Régine CHASTANET, née FERRIERE, décédée le 21 décembre 2020



Hommages

Yvette LAPORTE

C'est avec une profonde tristesse que les chateixois ont appris le décès de Yvette Laporte.

Alors qu'elle avait lutté courageusement et avec beaucoup de dignité des années durant et qu'elle était enfin en période de rémission, voilà que le terrible mal, cet implacable mal, est venu nous la ravir.

Yvette Bretagnolle était née à Chauze, hameau de notre commune qui l'a vue grandir. Dès son plus jeune âge, Yvette s'intéresse à la vie locale et son intérêt pour le pays la conduit, dès la fin de son cursus scolaire à intégrer le secrétariat de mairie de notre commune.

Pendant 33 années, Yvette oeuvre avec efficacité au sein de cette collectivité dont elle est une pièce maîtresse. Rien ne lui échappe ; au fil du temps, même la complexité des dossiers s'était banalisée tant elle connaissait le moindre détail de l'histoire de notre commune.

Aujourd'hui à la retraite, elle aurait mérité de pouvoir enfin profiter de sa famille et de ses nombreux amis, mais le destin a fait un autre choix.

Nous avons une pensée émue pour Guy, son époux, Morgane et François ses enfants.

Eric RODE

A quelques mois de la retraite, Eric Rode, employé communal et cuisinier, s'est éteint.

Alors qu'il profitait de quelques jours de repos auprès de son épouse, Eric a été terrassé par un acci-

dent vasculaire. Cette disparition brutale a semé la consternation dans notre commune.

Il a fallu toute la mesure et l'empathie de l'équipe pédagogique et des employés communaux pour expliquer aux enfants de l'école qu'Eric, leur cuisinier, était parti pour toujours.

A sa veuve, Virginie, sa famille et ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.

Yvette LEYRAT

Yvette aussi était une enfant du pays, viscéralement attachée à ce hameau du Chastang et à sa commune qu'elle a servie pendant 25 années. Sa disparition aussi brutale qu'inattendue nous a plongés dans une profonde tristesse. Yvette était unanimement appréciée.

Sans-doute, la vie est-elle ainsi faite, où l'existence d'un être humain ne tient qu'à un fil, et là il s'est rompu beaucoup trop tôt, laissant dans une immense peine une famille éplorée et des amis orphelins.

Que tous ses proches soient assurés de notre profonde sympathie. Merci, repose en paix.

Jean-Michel GOUNET

C'est une assistance nombreuse et très émue qui a assisté aux obsèques de notre regretté Jean-Michel Gounet prématurément disparu.

Chacun connaît la carrière exemplaire dans bien des domaines que fût celle de Jean-Michel. Il fait partie de ces hommes d'exception qui pour longtemps laisseront un immense souvenir. A son épouse et à sa fille, nous renouvelons toute notre amitié. "



Bien vivre ensemble

Je ne laisse pas mon chien sans ma surveillance effective ou hors de portée de ma voix au-delà de 100m. Il serait considéré comme en état de divagation.



Le Conseil Municipal a fait le choix de ne plus éclairer le bourg de 23h à 6h afin de diminuer la pollution lumineuse.

En effet, les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation



des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable.

Utilise mon matériel de jardinage ou de bricolage aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

Sentiers et chemins communaux

Les motocyclistes doivent respecter nos chemins et nos oreilles.

Ils ne doivent pas mettre en danger les familles en empruntant les sentiers de notre village (loi 91.2 du 3 janvier 1991).

Toute personne circulant sur ces chemins (engins agricoles, cyclistes, deux roues motorisés, quads...) doit adapter sa vitesse.

Le bruit

Les deux roues et les quads sont tenus de respecter la législation concernant les nuisances sonores.

Tout véhicule qui paraît exagérément bruyant peut être verbalisé (article 318.3). Le niveau sonore maximum ne doit pas dépasser 80 dBA.

A noter que le stade des Maurians n'est pas une piste pour les deux roues ou quads !



NON LES LINGETTES NE VONT PAS DANS LES TOILETTES



LES LINGETTES SE JETTENT DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.



Trop de lingettes et autres déchets finissent leur vie dans les toilettes. Ce geste paraît anodin et a pourtant de lourdes conséquences. Petit rappel des bons gestes à adopter en matière de déchets et d'assainissement. Avec le COVID-19, le service assainissement de Tulle agglo note ces dernières semaines des pratiques qui mettent à mal les installations : une utilisation accrue et conséquente des lingettes désinfectantes.

ÉLAGAGE EN BORDURE DE VOIE

De plus en plus de cas de chute d'arbres se produisent sur le domaine routier communal, provoquant de nombreux désagréments (rupture des fils du téléphone...). Pour cette raison, un rappel à la réglementation paraît indispensable.



Cette réglementation prévoit :

- Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine routier communal doivent être coupés à l'aplomb de la limite de ce domaine
- Les arbres morts, situés à moins de deux mètres du domaine public doivent être abattus et ne peuvent être remplacés
- Les haies doivent être conduites de manière que leur développement, du côté du domaine routier communal, ne fasse aucune saillie sur celui-ci

Les opérations d'élagage doivent être effectuées à la diligence des propriétaires. Faute d'exécution par ceux-ci, les travaux peuvent être exécutés d'office par les services communautaires, aux frais des propriétaires.



Soutien aux acteurs économiques

Au vu du contexte national de crise sanitaire, la municipalité, en soutien au monde économique, publie cette page spéciale «acteurs de la vie économique de Chanteix». Tous les acteurs économiques de la commune y sont répertoriés gratuitement, il n'y a donc pas d'encarts publicitaires dans ce numéro.

EPICERIE BAR

TRAITEUR ORGANISATEUR DE RECEPTIONS

La Maison JACQUET

Le Bourg

06 14 23 02 78

www.lamaisonjacquet.fr

lamaisonjacquet@gmail.com

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MELILOTUS

Audrey BENAVENT et Julien BARATAUD

Le Bourg

<https://www.melilotus.org/>

contact@melilotus.org

05 55 21 99 56

06 73 32 46 78

07 83 61 87 16

PLOMBERIE CHAUFFAGE ENTRETIEN DEPANNAGE

Ets HAAS

Ulrich HAAS

Champeaux

ulrich.h2as@gmail.com

06 74 76 67 45

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT DESSOUCHAGE

TRAVAUX AGRICOLES CURAGE ETANGS

S A R L DES BARRIÈRES

Baptiste et Xavier ROUANNE

sarldesbarrieres@gmail.com

06 81 54 04 76 / 06 07 16 33 67

AGENCE IMMOBILIERE

RÉACTIVE IMMO

Aurore LASCAUX

reactive.immo.limousin@gmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/reactive.immo.limousin/>

06 75 19 66 99

PENSION CHIENS CHATS ET NACS

LA BORIE DES 4 PATTES

Géraldine MEYNARD

La Borie

<https://sites.google.com/site/borie4pattes/>

lucien.meynard@sfr.fr

06 33 67 72 54

BOULANGER

LE FOURNIL DU BREZOU

Pierre BAILLOUX

Le Baspeyrat

lefournildubrezou@yahoo.com

05 87 01 14 18

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT AMENAGEMENT EXTERIEUR

LE DOMAINE DU FUSTIER

Gilles LACROIX

La Borderie

gil.lacroix@gmail.com

06 19 02 12 48

PRODUCTEUR POMMES DE TERRE DE CONSOMMATION

EARL DE BELLEVUE

M. et Mme MOUZAT

BELLEVUE

05 55 73 76 12

LIBRE SERVICE AGRICOLE

VOLAILLES ENGRAIS ALIMENTS

Ets Marc ROCHE

Moulin du Deroc

rochemarc@orange.fr

05 55 29 31 77 / 06 08 89 11 00

BALADES GYROPODE

VERTPLEINAIR

<https://www.vertpleinair.fr/>

contact@vertpleinair.fr

06 84 61 89 64

ENTREPRISE DE MENUISERIE POSE DE FENETRES

IDEAL POSE

Dominique BORDAS

Chauzu

<https://www.idealpose19.fr/>

05 55 88 27 15 / 06 26 28 56 15

HYPNOSE ET THÉRAPIE BRÈVE

Julie VALADAS

Cabinet : 45, ave Maréchal FOCH 19100 BRIVE

05 19 07 14 53

brive@centreajc.com

<https://www.centreajc.com>

Mairie de
Chanteis



Votre Maire
Jean MOUZAT

Le Conseil Municipal
et le personnel communal

Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année





Chanteix
Janvier 2021